

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Célébration des 10 ans de l'inscription de la Cité épiscopale d'Albi au Patrimoine Mondial

Colloque 22 juin 2021

«*Patrimoine mondial et territoires:
quelles promesses d'avenir?*»

Grand Théâtre des Cordeliers

Le 31 juillet 2010, le Comité du Patrimoine Mondial, lors de sa 34^{ème} session, qui se déroulait à Brasilia (Brésil), a inscrit la Cité épiscopale d'Albi sur la liste du Patrimoine Mondial.

Ensemble urbain de brique unique par sa couleur, sa puissance et son harmonie, la Cité épiscopale a ainsi rejoint la liste prestigieuse des biens culturels et naturels des sites classés à travers le monde et qui témoignent de l'histoire de l'humanité.

Cette inscription consacre la valeur universelle exceptionnelle du bien inscrit afin qu'il soit protégé au bénéfice de toute l'humanité.

Dans le cadre de l'année de la célébration consacrée au 10^{ème} anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial de la Cité épiscopale d'Albi, la Ville d'Albi organise le 22 juin un colloque au Grand Théâtre des Cordeliers intitulé : «*Patrimoine mondial et territoires: quelles promesses d'avenir?*».

Ce colloque vise à faire connaître, au grand public, les enjeux d'une inscription au Patrimoine mondial.

Si l'État est le premier responsable de la mise en œuvre d'une

Brigitte Charbonnières
Attachée Presse
Tél : 05 63 49 14 97
Fax : 05 63 49 14 13
brigitte.charbonnieres@mairie-albi.fr

www.mairie-albi.fr

politique en faveur du patrimoine mondial, les gestionnaires de biens, par leurs initiatives locales, en sont des acteurs essentiels.

Les témoignages, les réflexions et les échanges de représentants de biens français invités à s'exprimer sur le sujet va permettre à travers ce colloque un échange d'expériences et d'idées inspirantes, autant de pistes pour poursuivre l'engagement collectif en faveur du patrimoine de l'humanité.

Le colloque se déroule avec la participation de:

- **Édouard Philippe**, Maire du Havre, ancien Premier Ministre,
- **Véronique Roger-Lacan**, Ambassadrice déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO,
- **Patrick de Carolis**, Maire d'Arles, Président de l'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette,
- **Jean-François Caron**, Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, Vice-Président de l'Association Bassin minier, Maire de Loos-en-Gohelle,
- **Pierre-Emmanuel Taittinger**, Président de la Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne-Patrimoine mondial,
- **Stéphanie Guiraud-Chaumeil**, Maire d'Albi, Présidente de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Vice Présidente de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial .

Programme

- **9h**: ouverture du colloque ,
- **9h15/12h15**: Patrimoine mondial et enjeu territorial : expériences partagées et promesses d'avenir .
Après une présentation de la valeur universelle des biens représentés, les intervenants partageront leurs expériences et présenteront leurs démarches les plus innovantes. Ils contribueront à dégager les grands défis du patrimoine mondial dans une perspective d'avenir, eu égard aux enjeux de la société. La persistance du patrimoine, entre pérennité et innovation sera au cœur des échanges.
- **12h15/12h30**: synthèse des échanges et conclusion .

Biens et territoires représentés

- Arles, monuments romains et romans (date de l'inscription: 1981),
- Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret (date de l'inscription: 2005),
- La Cité épiscopale d'Albi (date de l'inscription: 2010),
- Bassin minier du Nord-Pas de Calais (date de l'inscription: 2012),
- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (date de l'inscription: 2015).

La Cité épiscopale d'Albi

La Cité épiscopale d'Albi est structurée autour de la cathédrale Sainte-Cécile et du palais-forteresse épiscopal érigé au XIII^e siècle. Elle témoigne de la symbiose d'une cité avec un groupe épiscopal monumental, qui exprime la double nature du pouvoir de l'évêque à l'époque médiévale, à la fois spirituel et temporel.

Inscrite pour son ensemble bâti, remarquablement préservé et représentatif de ce type de développement urbain en Europe, allant du Moyen-Age à l'époque moderne et contemporaine, la Cité épiscopale d'Albi se singularise par sa grande cohérence visuelle due à l'usage généralisé et durable de la brique forraine.

Le bien classé de 19,47 hectares comprend:

- la Cathédrale Sainte-Cécile,
- le Palais de la Berbie qui abrite le Musée Toulouse-Lautrec,
- l'église Saint-Salvi,
- le Pont-Vieux,
- les berges du Tarn.

La Cité épiscopale s'étend sur 4 quartiers:

- le Castelviel,
- le Castelnau,
- le bourg Saint-Salvi,
- les Combes et berges du Tarn.

L'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité a été une véritable chance pour Albi et son agglomération, un formidable point de départ, le début d'un nouveau cycle et en aucun cas un point d'arrivée.

Cette reconnaissance universelle a été une opportunité dont les Albigeois ont fait le choix de se saisir dès l'inscription.

En effet dès l'automne 2010 les «États généraux des acteurs Albigeois» ont été organisés par la Ville d'Albi, ils ont permis de définir collectivement les valeurs et les objectifs du territoire.

Ces États généraux ont démontré que la Cité épiscopale d'Albi était un élément important d'attractivité, mais également que Albi avait d'autres atouts: que ce soit la vie culturelle, la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, le tissu économique avec ses entreprises, comme son cadre de vie préservé ...

C'est pour mettre en valeur ces atouts que la démarche de promotion territoriale a été initiée. Une démarche avant tout fédératrice, permettant à tout Albigeois, quelque soit son activité, de s'inscrire dans une réelle dynamique.

10 ans plus tard, ce sont aujourd'hui plus de 1000 ambassadeurs d'Albi, la Cité épiscopale, issus de milieu culturel, sportif, du monde économique, du tissu associatif ou de la société civile..., qui œuvrent à la promotion de notre territoire.

Cette démarche de promotion territoriale a été primée en 2016 et 2017 par des TERRITORIA D'OR.

La Ville d'Albi s'est également engagée dans le réseau de

l'Association des Bien Français du Patrimoine Mondial dont le maire d'Albi est aujourd'hui la vice présidente.

Avec l'inscription de la Mappa Mundi d'Albi, représentation unique du monde, au Registre Mémoire du monde de l'Unesco en octobre 2015, la Ville d'Albi a confirmé son engagement à protéger un patrimoine reconnu d'intérêt universel exceptionnel, au bénéfice des générations futures et à le partager avec les peuples du monde.

